

PSYCHOLOGIE SCOLAIRE FRANÇAISE : *les pionniers*

Si notre profession n'est pas née en France (Stanley Hall, Lightner Witmer, 1895 USA), on peut considérer Alfred Binet comme le fondateur de la psychologie scolaire française (1905). D'autres influences se sont ensuite fait sentir entre les deux guerres mondiales : Orientation Professionnelle (1920), psychanalyse, pédo-psychiatrie, pédagogies nouvelles...

IL FAUT
VOIR
GRAND
POUR LES
ENFANTS



Le temps des pionniers :

En 1944, le Conseil National de la Résistance (CNR) considère que c'est par l'éducation qu'on évitera le retour des horreurs qui ont marqué la première moitié du 20^{ème} siècle. André Capitant, Ministre de l'Education Nationale dans le gouvernement provisoire du Général De Gaulle, constitue une commission ministérielle chargée de préparer une réforme démocratique de l'enseignement. Deux intellectuels, le physicien Paul Langevin (qui décèdera en 1946) et le médecin et psychologue Henri Wallon, animent cette commission. Le Plan dit Langevin-Wallon est présenté au ministre en 1947. Henri Wallon y a introduit l'idée de doter cette réforme démocratique d'un outil : la psychologie scolaire. Selon Wallon, pour que la réforme démocratique de l'enseignement réussisse, le psychologue scolaire devait favoriser la mise en œuvre d'une pédagogie nouvelle¹. Pour cela il faut connaître l'enfant et découvrir « les causes intellectuelles, caractérielles et sociales de son comportement scolaire ». Mais il mettait en garde contre deux dangers : « une sélection qui refuserait à certains enfants et même au plus grand nombre, les possibilités de culture qui doivent être mises au service de tous »² et l'enregistrement stérile de « situations que leur simple constatation fait alors tenir pour définitivement établies, nécessaires inévitables. »³

C'est en pensant à l'organisation prochaine d'une école démocratique que fut formée en 1946 la première équipe d'instituteurs (de classes primaires et de cours complémentaires) du département de la Seine qui constitua le noyau de la psychologie scolaire en France.⁴

C'est grâce à cette équipe avec laquelle il était en relation étroite, directement et par l'intermédiaire de ses collaborateurs Hélène Gratiot-Alphandéry et René Zazzo, qu'Henri Wallon put préciser sa conception de la psychologie scolaire ainsi liée à une pratique sur le terrain.⁵



J.C. Guillemard

Psychologue, SNUipp-FSU 91,
Docteur en Sciences de l'Education
Ancien président de l'AFPS (1981-1987)
ancien président de l'ISPA (1988-1989),
secrétaire du Groupe des ONG-UNESCO sur l'Education Pour Tous

Cette conception définit une identité professionnelle du psychologue en faisant de lui un « *auxiliaire du pédagogue* » et en lui donnant vocation d'améliorer la pratique pédagogique dans son acception la plus large, c'est-à-dire, non seulement sous l'angle de la relation maître-élève favorisée par une meilleure connaissance de l'enfant, mais également sous l'angle de la recherche psycho-pédagogique.

Cette fonction de chercheur du psychologue apparaît nettement dans les premières productions du groupe parisien (Bulletin des Psychologues Scolaires) où sont présentées des analyses de matières d'enseignement, des descriptions de facteurs favorables à l'assimilation d'une discipline, ou au développement de certaines aptitudes et à la révélation des intérêts des enfants. Ces collectes de données donnent lieu à des propositions de méthodes ou de techniques susceptibles d'aider les élèves à surmonter leurs éventuelles difficultés spécifiques ou à développer des compétences particulières dans divers domaines.

Dans l'étude particulière des individus, la mission du psychologue consiste à rechercher « ce qui peut entraver ou favoriser leur cheminement heureux vers l'âge adulte ».

Mais si le psychologue doit s'employer à trouver des « moyens susceptibles de promouvoir cette croissance par un travail adapté à leur fonction mentale », il doit aussi organiser le milieu.